



COMMUNIQUE DE PRESSE

Décret Inscriptions :

« Le MR demande moins de cynisme de la part de la Ministre et plus de transparence de la CIRI »

Lundi 27 juin 2011

Le MR tient à dénoncer le cynisme avec lequel la Ministre de l'Education Marie-Dominique Simonet (cdH) répond au désespoir des parents dont les enfants sont toujours « sans école ».

*« Ces parents ne courent pas après des places dans un bus ! Ce qu'ils veulent, c'est un projet scolaire, une communauté éducative en adéquation avec leur(s) enfant(s). Alors, quand on est Ministre de l'Enseignement et que cela fait deux ans que l'on assiste au désarroi de familles entières, on n'a pas le droit de leur répondre cyniquement par un chiffre, mais bien de faire en sorte que l'offre soit également attractive. Si ces 1.752 places restent vides, on est en droit de se demander si elles correspondent au projet éducatif que les parents souhaitent pour leur enfant ? Avouons-le : à Bruxelles, la dualisation de l'offre est incompatible avec ce décret Inscriptions », souligne **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française*

Le MR demande un travail plus en transparence de la CIRI. Si on peut se réjouir de sa composition pluripartite et du fait qu'elle tempère les effets pervers du décret Inscriptions, le MR souhaite plus de transparence dans les travaux menés par la CIRI :

- Publication du calendrier des réunions afin que les parents sachent à quelle date l'information leur parviendra ;
- Publication de l'ordre du jour des réunions ;
- Possibilité de vérifier l'évolution du classement afin d'éviter toute erreur ;
- Publication de la jurisprudence pour l'examen de cas exceptionnels.

Par ailleurs, la Députée Françoise BERTIEAUX a posé une question écrite à la Ministre Simonet le 29 avril dernier quant à l'évolution des résultats et exclusions éventuelles dans le 1^{er} degré du secondaire avant et depuis le décret Inscriptions...

*« A l'heure actuelle et bien que le délai réglementaire soit largement dépassé, je n'ai encore reçu aucune réponse de la part de la Ministre qui, habituellement, est fort ponctuelle. Que dois-je en penser ? Que veut-on cacher ? Et quelles statistiques la Ministre craint-elle de nous communiquer ? », se demande **Françoise BERTIEAUX**.*



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be